

# COMPTE-RENDU

## de la réunion du 27 avril 2011

Présents : Mmes SCHWECHLER Sonia, RIERA Nadine, ETTORI-GARCIA Sabine, BAGGIO Carine, MONNAC Carine, MAMPRIN Karine,

Mrs MASSARUTTO Patrick, CONDOJANOPOULOS Pierre, FEUILLERAC Jean-François, DELSOUC Marc, MESPOULET Richard, BROUARD Alain, DELMAS Pierre.

Procurations : Mademoiselle COSTES Alexandra procuration Madame SCHWECHLER Sonia, Monsieur MOUREY Francis procuration Monsieur DELSOUC Marc, Monsieur GIBERT Bruno procuration Monsieur FEUILLERAC Jean-François.

Absents : Mademoiselle PANCE Audrey, Mrs DALLARD Jean-Michel, DEDIEU Guy.

Secrétaire de séance : Madame ETTORI-GARCIA Sabine.

### I – Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2011 :

Pas d'observation.

Vote POUR à l'unanimité.

### II – Présentation et vote du Compte Administratif 2010 :

#### Section Fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	1 851 518,00	1 359 548,58
011 - Charges à caractère général	457 250,00	391 294,71
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	261 550,00	261 036,30
61 - SERVICES EXTERIEURS	100 100,00	71 946,54
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	87 400,00	48 867,37
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	8 200,00	9 444,50
012 - Charges de personnel et frais assimilé	735 200,00	660 820,79
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		82,52
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	9 700,00	8 940,40
64 - CHARGES DE PERSONNEL	725 500,00	651 797,87
014 - Atténuations de produits	3 707,00	
65 - Autres charges de gestion courante	180 550,00	165 532,09
66 - Charges financières	53 100,00	50 903,57
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00	207,06
Total dépenses réelles	1 431 807,00	1 268 758,22
Total dépenses d'ordre	419 711,00	90 790,36

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	1 851 518,00	1 848 192,72
70 - Produits des services, domaine et vente	115 700,00	123 327,83
73 - Impôts et taxes	566 023,00	591 272,32
74 - Dotations, subventions et participations	696 927,00	663 465,55
75 - Autres produits de gestion courante	37 000,00	37 614,96
76 - Produits financiers	150,00	4,80
77 - Produits exceptionnels	5 000,00	7 847,88
013 - Atténuations de charges	67 100,00	78 925,71
002 - Excédent de fonctionnement reporté	278 618,00	299 354,38
Total recettes réelles	1 766 518,00	1 801 813,43
Total recettes d'ordre	85 000,00	46 379,29

La Section de Fonctionnement fait apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 488 644,14 €.

Section Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>3 662 504,00</b>	<b>1 198 851,54</b>
001 - Déficit d'investissement reporté	510 085,00	510 084,85
13 - Subventions d'investissement reçues		
16 - Emprunts et dettes assimilés	163 600,00	163 205,36
20 - Immobilisations incorporelles	169 000,00	5 701,33
204 - Subventions d'équipement versées	78 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	519 000,00	104 607,73
23 - Immobilisations en cours	1 513 819,00	308 486,50
45 - Comptabilité distincte rattachée	424 000,00	60 386,48
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>3 377 504,00</b>	<b>1 152 472,25</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>285 000,00</b>	<b>46 379,29</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 662 504,00</b>	<b>2 255 442,65</b>
001 - Excédent d'investissement reporté		
024 - Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	925 500,00	910 444,41
13 - Subventions d'investissement reçues	932 293,00	354 207,88
16 - Emprunts et dettes assimilés	900 000,00	900 000,00
45 - Comptabilité distincte rattachée	170 000,00	
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>3 042 793,00</b>	<b>2 164 652,29</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>619 711,00</b>	<b>90 790,36</b>

La Section d'Investissement fait apparaître un excédent de 1 056 591,11 €, un montant de restes à réaliser en dépenses de 460 350 €, soit un excédent corrigé de 596 241,11 €.

Monsieur le Maire se retire comme la loi l'exige et laisse la présidence à Monsieur CONDOJANOPOULOS Pierre qui soumet le Compte Administratif au vote.

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

Le Compte de Gestion établi par le Trésorier qui est le reflet du Compte Administratif est également adopté à l'unanimité.

**III – Affectation du résultat :**

Le Compte Administratif 2010 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 488 644,14 € et un excédent d'investissement de 1 056 591,11 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter ces sommes de la façon suivante sur le Budget Primitif 2011.

Section Fonctionnement :

Compte 002 : Excédent de Fonctionnement reporté : 488 644,14 €

Section Investissement :

Compte 001 : Excédent d'Investissement reporté : 1 056 591,11 €

Cette proposition est soumise au vote.

Vote POUR à l'unanimité.

**IV – Présentation et vote du Budget Primitif 2011 :**

Le Budget Primitif 2011 présenté a été établi en intégrant les besoins des différentes commissions et sans augmentation des taux des taxes.

Section Fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 096 248,00</b>		<b>2 096 248,00</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>541 900,00</b>		<b>541 900,00</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	313 800,00		313 800,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	113 800,00		113 800,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	103 800,00		103 800,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	10 500,00		10 500,00
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilé</b>	<b>718 800,00</b>		<b>718 800,00</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	10 900,00		10 900,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	707 900,00		707 900,00
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>14 663,00</b>		<b>14 663,00</b>
65 - Autres charges de gestion courante	148 931,00		148 931,00
66 - Charges financières	110 000,00		110 000,00
67 - Charges exceptionnelles	17 000,00		17 000,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 551 294,00</b>		<b>1 551 294,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>544 954,00</b>		<b>544 954,00</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 096 248,00</b>		<b>2 096 248,00</b>
70 - Produits des services, domaine et vente	131 450,00		131 450,00
73 - Impôts et taxes	589 583,00		589 583,00
74 - Dotations, subventions et participations	673 071,00		673 071,00
75 - Autres produits de gestion courante	42 000,00		42 000,00
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	45 000,00		45 000,00
013 - Atténuations de charges	41 500,00		41 500,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	488 644,00		488 644,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 011 248,00</b>		<b>2 011 248,00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>85 000,00</b>		<b>85 000,00</b>

### Section Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>3 166 864,00</b>	<b>460 350,00</b>	<b>3 627 214,00</b>	<b>-1,0</b>
001 - Déficit d'investissement reporté				-100,0
13 - Subventions d'investissement reçues	215 195,00		215 195,00	0,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	245 200,00		245 200,00	49,8
20 - Immobilisations incorporelles	14 000,00	70 650,00	84 650,00	-50,0
204 - Subventions d'équipement versées	78 000,00		78 000,00	0,0
21 - Immobilisations corporelles	285 000,00	160 200,00	445 200,00	-14,3
23 - Immobilisations en cours	1 420 339,00	229 500,00	1 649 839,00	8,9
45 - Comptabilité distincte rattachée	170 000,00		170 000,00	-60,0
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>2 427 734,00</b>	<b>460 350,00</b>	<b>2 888 084,00</b>	<b>-14,5</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>739 130,00</b>		<b>739 130,00</b>	<b>159,3</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 627 214,00</b>		<b>3 627 214,00</b>	<b>-1,0</b>
001 - Excédent d'investissement reporté	1 056 591,00		1 056 591,00	0,0
024 - Produits des cessions d'immobilisations	356 000,00		356 000,00	209,5
10 - Dotations, fonds divers et réserves	105 181,00		105 181,00	-88,7
13 - Subventions d'investissement reçues	839 288,00		839 288,00	-10,0
16 - Emprunts et dettes assimilés				-100,0
45 - Comptabilité distincte rattachée	71 070,00		71 070,00	-58,2
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>2 428 130,00</b>		<b>2 428 130,00</b>	<b>-20,3</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 199 084,00</b>		<b>1 199 084,00</b>	<b>93,4</b>

### V – Vote du taux des taxes :

Les taux proposés sont les taux de 2010 recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'état.

Pour 2011, il n'y a donc pas d'augmentation des taux qui sont les suivants :

- Taxe habitation : 14,65 %
- Taxe foncière bâti : 15,95 %
- Taxe foncière non bâti : 85,54 %
- C.F.E. : 19,65 %

Ces propositions sont soumises au vote.

Vote POUR à l'unanimité.

### VI – Vote des subventions :

**2011**

Amicale des POMPIERS	762,00
Amicale du 3 <sup>ème</sup> Age	229,00
Animations regroupées	1 000,00
Association Les Scorpions	229,00
Association de Pêche	351,00
Boule LONGAGIENNE	381,00
CLA'F	13 000,00
Comité Cantonal FNACA	53,00
Comité Longages Noé Usagers Transport Ferroviaire	150,00
Conseil Local Parents d'Elèves	213,00
Coopérative Scolaire école maternelle	2 850,00
Coopérative Scolaire école primaire	4 300,00
Ecole de Musique	229,00
Gestes et Pétanque Longagienne	381,00
Groupement Parents Elèves	213,00
Harmonie Batterie Fanfare Longagienne	1 000,00
Judo Club Longagien	600,00
La Chorale de LONGAGES	229,00
Les Amis de Longages Sauvegarde du Patrimoine	229,00
Les Pagallios	229,00
LONGAGES Espoir Cycliste	600,00
Secours Populaire	100,00
Société de Football	3 649,00
Sports Loisirs	305,00
Société de Chasse	671,00
Taekwondo	600,00
Tennis Club	1 800,00
Union Sportive Longages Rugby	3 649,00
Vétérans FOOT	229,00

Vote POUR à l'unanimité.

**VII – Fixation tarifs cantine :**

La Commission Cantine propose une augmentation des tarifs de 5%.

Les tarifs sont donc les suivants :

2.37 € le repas fixé auparavant à 2.26 €

1.99 € le repas fixé auparavant à 1.89 €

2.49 € le repas fixé auparavant à 2.37 €

3.48 € le repas fixé auparavant à 3.31 €

5.74 € le repas fixé auparavant à 5.47 €

Vote POUR à l'unanimité.

### **VIII – Modification du P.O.S. :**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'apporter une modification du P.O.S. approuvé le 16 février 2001, qui a fait l'objet de trois révisions simplifiées et d'une modification approuvée le 4 décembre 2007 dans l'attente de la publication du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Cette modification consisterait à :

- Une modification mineure du zonage lieu dit « Le Traoucaou »
- Une modification de l'article 5 de la zone UD lieux-dits « Le Traoucaou », « La Houlie », « La Grande Pointe », « le Cerni ».

Vote POUR cette modification à l'unanimité.

### **IX – P.V.R. Chemin du Garros – Projet Urbain Partenarial :**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 27 janvier 2011, il avait été décidé d'instituer une P.V.R. Chemin du Garros incluant les travaux de voirie, du pluvial et de l'électrification.

Au vu du montant élevé du projet, il s'avère qu'un P.U.P. (Projet Urbain Partenarial) serait plus approprié pour ce type d'opération.

Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération concernant la P.V.R. Chemin du Garros et de réaliser un projet urbain partenarial pour réaliser l'extension du réseau éclairage public et électricité. Le montant est estimé à 31 123 €.

Il donne lecture des principales dispositions de ce projet de convention.

Par ailleurs, la convention P.U.P. exonère le signataire de Taxe Locale d'Équipement (TLE) pendant une durée qui ne peut excéder 10 ans.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée :

- d'annuler la délibération en date du 27 janvier 2011 concernant la PVR Chemin du Garros
- de mettre en œuvre la procédure du projet urbain partenarial
- l'autorisation de signer la convention avec la Société ATOL
- de fixer l'exonération de la TLE à 3 ans.

Vote POUR à l'unanimité.

### **X – Convention France TELECOM Rue de la Distillerie :**

La Commune souhaite réaliser la mise en souterrain des réseaux aériens.

Le montant des travaux à la charge de la Commune s'élève à 1 779,85 €. Pour pouvoir réaliser ces travaux la Commune doit passer une convention avec FRANCE TELECOM.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention et demande l'autorisation de la signer.

Vote POUR à l'unanimité.

### **XI- Choix entreprise bibliothèque :**

Suite à l'appel d'offre infructueux pour les lots plâtrerie, menuiseries bois, électricité, plomberie, chauffage, peintures sols, Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée.

Après examen des offres reçues et après analyse par le Cabinet d'Architectes, la Commission a retenu les entreprises qui ont présenté l'offre économique la plus avantageuse.

Il précise que ce choix est fondé sur le classement des offres concurrentes, opéré en tenant compte de deux critères d'attribution prévus avec leur pondération dans le règlement de consultation qui sont :

- 60 % le prix et garanties financières
- 40 % les valeurs techniques et capacités professionnelles.

La Commune a donc retenu les entreprises suivantes :

- Lot plâtrerie : Entreprise ETP	25 898,54 €
- Lot menuiseries bois : Entreprise ANTRAS	57 023,63 €
- Lot électricité : Entreprise ALIBERT	26 822,45 €
- Lot plomberie : Entreprise ALIBERT	3 453,20 €
- Lot chauffage : Entreprise ALIBERT	53 205,23 €
- Lot peinture : Entreprise VENTURA	51 655,24 €

Coût total de la rénovation du bâtiment 384 154,65 € HT, soit 447 085,14 € TTC.

Vote POUR à l'unanimité.

### **XII – Contrat entretien équipements thermiques :**

Suite aux propositions de contrat d'entretien des équipements thermiques, Monsieur le Maire propose de retenir la Société ALIBERT pour un montant de 2 904,50 € HT.

Vote POUR à l'unanimité.

### **XIII – Tirage au sort des jurés d'assises 2012 :**

Monsieur TASTET Serge, Madame MANDROU Gisèle, Mademoiselle CONDIS Séverine, Madame DIJOUX Véronique, Monsieur EYCHENNE Jean, Mademoiselle BAUZOU Aude, ont été tirés au sort.

### **XIV – Admission en non valeur :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de demandes d'admission en non valeur pour un montant de 13 686,84 € transmises par la Trésorerie du Volvestre.

- Il s'agit de titres d'un montant de 7 650,60 € émis sur les exercices 2008 et 2009 concernant les loyers.

- De titres concernant la cantine pour un montant de 6 036,24 € émis sur les exercices 2003 – 2007 et 2009. Ces titres sont irrécouvrables car les débiteurs étant partis sans laisser d'adresse, la procédure de renseignements et de recherches des dits débiteurs n'a pas abouti.

**X – Reprise voirie Chemin de Muret :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la reprise dans le domaine public communal de la voirie qui dessert les habitations N° 34, 34 bis, 34 ter et 34 quater Chemin de Muret appartenant à Messieurs DEDIEU Jean-Jacques, MAILLARD Patrick, DUBOIS Serge et PAGAT René et demande l'autorisation de poursuivre les démarches. Les frais d'actes étant à la charge des donneurs.

Vote POUR à l'unanimité.